

PRATIQUES DE SECURITE ECONOMIQUE POUR L'ENTREPRISE

PROTEGER LES DONNEES SENSIBLES

Les incontournables

- › Contrôler les accès physiques de l'entreprise (serrure, code...)
- › Identifier les données très sensibles (fichiers clients, bilans, comptes de résultat...), les crypter et les classer dans un lieu sécurisé
- › Utiliser un broyeur pour détruire les documents sensibles

Les bons réflexes numériques

- › Ne jamais noter de mots de passe 'en clair' (Post-It sous le clavier...)
- › Interdire la connexion de périphériques personnels (clé USB, MP3, Ipad, disque dur externe) sur les ordinateurs du réseau interne contenant les données sensibles
- › Penser à activer son écran de veille sécurisé en quittant le bureau (même pour un bref instant)
- › Ne pas répondre aux mails dont la provenance semble suspecte, et ne jamais ouvrir les pièces jointes (car c'est la porte d'entrée des Chevaux de Troie)
- › Archiver les données sensibles en lieu sûr : mise en place d'un cloud computing avec des solutions validées par l'ANSSI (www.ssi.gouv.fr)

Pour aller plus loin...

- › N'emporter en rendez-vous (sur un support sécurisé) que les informations strictement nécessaires à ce rendez-vous
- › Ne jamais laisser un ordinateur dans le coffre d'une voiture ou une chambre d'hôtel
- › Conserver une certaine réserve à l'égard des visiteurs, stagiaires, clients et fournisseurs

Et encore plus loin...

- › Ne pas hésiter à demander une intervention de la Gendarmerie Nationale, service Prévention Technique de la Malveillance : audit gratuit des pratiques de sécurité de l'entreprise

L'EEIE, partenaire des experts-comptables depuis 2006, propose des actions de sensibilisation à l'Intelligence Economique et à la sécurité économique, aux experts-comptables ainsi qu'à leurs clients...

www.eeie.fr / 01 78 521 421 / contact@eeie.fr



ECOLE EUROPÉENNE

D'INTELLIGENCE ECONOMIQUE

VERSAILLES - BRUXELLES